



Association « **Union Cycliste Tamponnaise** »

LE TAMPON

GSM. : 06 92 668952

Mail: u.c.t.reunion@gmail.com

Adresse de Correspondance: 27 chemin des Roses
97418 Plaine des Cafres

REGLEMENT PARTICULIER

CHALLENGE JEUNE LÉ O LÉ LA 2018

Dimanche 25 février 2018

L'UNION CYCLISTE TAMPONNAISE a le plaisir de vous présenter le CHALLENGE JEUNE LÉ O LÉ LA 2018 qui se déroulera sur le site des GRANDS KIOSQUES à la PLAINE DES CAFRES sur un circuit inédit. Ce challenge s'adresse aux jeunes cyclistes des catégories POUSSIN à BENJAMIN uniquement et prendra la forme d'une course **VTT relais en équipe d'une durée de 1 heure**.

REGLEMENT :

La course se court en équipe de 3 avec chaque catégorie représentée. (Chaque équipe doit comporter 1 poussin, 1 pupille et 1 benjamin).

Afin de prendre part au challenge et y être classée, chaque équipe devra compter au moins UNE FILLE en son sein.

Possibilité de panachage avec des coureurs de plusieurs clubs.

Une équipe composée uniquement de garçons pourra participer à la course mais ne sera pas prise en compte dans le classement final du CHALLENGE JEUNE LÉ O LÉ LA 2018.

Un dossard spécifique à l'épreuve sera attribué aux équipes lors de l'émargement.

Départ type 24H du Mans.

Le passage de relais se fait uniquement dans la zone prévue à cet effet.

Le relais doit être passé à chaque tour.

La catégorie POUSSIN prendra le départ en premier et passera le relais au PUPILLE qui lui passera le relais au BENJAMIN qui repassera le relais au POUSSIN. Cet ordre devra être suivi tout au long de la course.

Il est interdit de changer de vélo pendant l'épreuve.

Pour être classée, l'équipe devra finir au moins à 2 membres.

En cas de casse mécanique, le coureur devra terminer son tour à pied et passer le relais pour que son équipe continue. Il aura le temps du relais de ces deux coéquipiers pour tenter une éventuelle réparation. Il sera considéré hors course/abandon si à son passage de relais le vélo n'est pas réparé.

Toute mise hors course/abandon est définitif.

En cas d'abandon sur blessure, les arbitres apprécieront le délai de passage de relais.

PROGRAMME :

- 8H00 : Accueil des participants et émargement
- 09h00 : Reconnaissance du parcours.
- 09h30-10H30 : COURSE L
- La remise des récompenses se fera à 15h15 à l'issue de la course 3h D'ENDURANCE LÉ O LÉ LA.

MONTANT DES ENGAGEMENTS :

- 18€ par équipe

INSCRIPTIONS par Ordre de Catégories :

Les inscriptions devront être adressées par les clubs au Comité Régional avant le vendredi 23/02/2018-12h :

- Par Mail ffcrun@wanadoo.fr, ou par Fax : **0262 42 22 55**

ARBITRES : DUDON Karine, MASCAREL Marie Annick, GOULJAR Eddy, FURCY Jean-Marie.

Arbitre Adjoint : BARET Arsène.

L'organisation se réserve le droit de toute modification.

Pour tout autre point de règlement se référer à la réglementation de la Fédération Française de Cyclisme.

BONNE COURSE A TOUS !!!



Association « **Union Cycliste Tamponnaise** »

LE TAMPON

GSM. : 06 92 668952

Mail: u.c.t.reunion@gmail.com

Adresse de Correspondance: 27 chemin des Roses
97418 Plaine des Cafres

REGLEMENT PARTICULIER

3 Heures d'endurance LÉ O LÉ LA Dimanche 25 février 2018 – LES GRANDS KIOSQUES

L'UNION CYCLISTE TAMPONNAISE a le plaisir de vous présenter les 3 HEURES D'ENDURANCE LÉ O LÉ LA. Cette course s'adresse aux Vététistes à partir de la catégorie MINIME.

L'épreuve aura lieu le 25 février 2018 sur le site des GRANDS KIOSQUES de la PLAINE DES CAFRES sur un circuit inédit.

Le départ sera donné à 12h et l'arrivée sera jugée lorsque la première équipe aura franchi la ligne à l'issue des 3 heures.

L'équipe ayant réalisé le plus grand nombre de tour à l'issue des 3 heures sera déclarée vainqueur dans sa catégorie.

REGLEMENT :

La course se court en équipe de 2.

L'épreuve est ouverte aux licenciés et non licenciés (à partir de 17 ans).

Seuls des VTT (traditionnel ou VAE) peuvent être utilisés. *Chaque concurrent est responsable du bon fonctionnement de son matériel qui doit répondre aux exigences de sécurité.*

Chaque équipe ne pourra utiliser qu'un seul type de vélo (VAE **ou** traditionnel)

Chaque coureur doit prouver qu'il ne présente aucune contre indication à la pratique du cyclisme de compétition, soit en étant licencié FFC / compétition, soit en présentant un certificat médical.

Départ type 24H du Mans.

Le passage de relais se fait uniquement dans la zone prévue à cet effet, la puce électronique servira de témoin pour les passages de relais.

Le relais doit être passé à chaque tour.

Il est interdit de changer de vélo pendant l'épreuve.

Pour être classée, l'équipe devra finir au complet.

En cas de casse mécanique, le coureur devra terminer son tour à pied et passer le relais pour que son équipe continue. Il aura le temps du relais de son coéquipier pour tenter une éventuelle réparation. Il sera considéré hors course/abandon si à son passage de relais le vélo n'est pas réparé.

Toute mise hors course/abandon est définitif.

CATÉGORIES et DURÉE :

MINIMES (G) : 2heures de course

MINIMES/CADETTE : 2 heures de course

CADET : (G) : 3 heures de course.

ELITE : (à partir de l'âge 17 ans) : 3 heures de course.

(Possibilité de mixer aussi bien au niveau de l'âge que du genre, mais aussi LICENCIE/NON LICENCIE).

RÉCOMPENSE :

MINIMES (G) : 3 premières équipes.

CADET (G) : 3 premières équipes

MINIMES/CADETTE (F) : 3 premières équipes

ELITE (17 ans et plus) :

- VAE : 3 premières équipes SCRATCH
- VTT traditionnel : 3 premières équipes SCRATCH
 - 3 premières équipes 100% féminine
 - 1ère équipe mixte (H/F)
 - 1ère équipe 100% NON LICENCIÉ

PROGRAMME :

- 10H45 : Accueil des participants et émargement
- 12h00-15h00 : COURSE
- La remise des récompenses se fera à 15h15 à l'issue de la course.

MONTANT DES ENGAGEMENTS :

- **36€ par équipe**

INSCRIPTIONS par Ordre de Catégories :

Les inscriptions devront être adressées par les clubs au Comité Régional avant le vendredi 23/02/2018-12h :

Par mail : ffcrun@wanadoo.fr, Par Fax : 0262 45 22 55

ARBITRES : DUDON Karine, MASCAREL Marie Annick, GOULJAR Eddy, FURCY Jean-Marie.

Arbitre Adjoint : BARET Arsène.

L'organisation se réserve le droit de toute modification.

Pour tout autre point de règlement se référer à la réglementation de la Fédération Française de Cyclisme.

BONNE COURSE A TOUS !!!